

Compte-rendu du conseil d'école du 21/10/2022
Écoles de BERTHOUVILLE-FRANQUEVILLE

Début de séance : 18h

Étaient présents :

- Mme ANGRAND Hélène : représentante des parents d'élèves
- Mr BOUDON Mathieu : adjoint au maire d'HECMANVILLE
- Mme BUSE Sandrine : représentante des parents d'élèves
- Mme CAHU Colette : responsable périscolaire
- Mme CLOET Alexandra : professeur des écoles
- Mme DANARD Nathalie : directrice de l'école de FRANQUEVILLE
- Mr DESLANDES Christian : maire de ST CYR DE SALERNE
- Mr DUTHILLEUL Jean : maire d'HECMANVILLE
- Mme GUEDON Mélanie : conseillère municipale
- Mr LAVEILLE Olivier : représentant des parents d'élèves
- Mme LEGRIX Cécile : directrice de l'école de BERTHOUVILLE
- Mr LEGRIX Davy : 1^{er} adjoint de BERTHOUVILLE
- Mme LEPRETRE Françoise : adjointe au maire d'ACLOU
- Mr MAILLARD Ludovic : 1^{er} adjoint de Franqueville
- Mme MASSY Orane : Responsable périscolaire
- Mme MORIERE Nathalie : professeur des écoles
- Mme QUOD Fideline : représentante des parents d'élèves
- Mme SERY Mélanie : représentante des parents d'élèves
- Mr SEYS Nicolas : maire d'ACLOU
- Mme VORANGER Emmanuelle : représentante des parents d'élèves
- Mme WARIN Aurélie : professeur des écoles
- Mme WILLOT Sarah : professeur des écoles

Absents excusés :

1. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Les votes étaient exclusivement par correspondance.

A Franqueville :

Le taux de participation est de 70.37%

Les parents élus sont :

LAVEILLE Olivier

QUOD Fideline

VORANGER Emmanuelle

A Berthouville :

Le taux de participation est de 69.14%

Les parents élus sont :

Mme ANGRAND Hélène

Mme SERY Mélanie

Mme Buse Sandrine

2. Effectifs et répartitions.

A ce jour :	Avec la répartition suivante :
10 PS 12 MS 13 GS 13 CP 12 CE1 15 CE2 15 CM1 16 CM2	A FRANQUEVILLE : Classe de Mme DANARD 10 PS et 12 MS soit 22 élèves. Classe de Mme CLOET 13 GS et 7 CP soit 20 élèves. Classe de Mme WILLOT 6 CP et 12 CE1 soit 18 élèves. Total : 60 élèves A BERTHOUVILLE : Classe de Mme LEGRIX : 15 CE2 et 7 CM1 soit 22 élèves. Classe de Mme MORIERE : 8 CM1 et 16 CM2 soit 24 élèves Total : 46 élèves

A ce jour, une arrivée de 12 enfants de petite Section est prévue pour la rentrée.

3. Règlement intérieur de l'école.

Le règlement de l'école demeure inchangé sauf pour :

- Les horaires de l'école de Berthouville : 8h50-11h50 / 13h40-16h40. Les horaires ont été acceptés pour cette année. Attention, l'accord est provisoire, il faudra sûrement refaire une demande pour la rentrée 2023.
Le temps allongé du midi est très apprécié par les élèves. Ils peuvent désormais manger tranquillement et jouer dans la cour avant de rentrer en classe.
- Les activités pédagogiques complémentaires (APC) : Ces activités auront lieu aux dates et horaires précisés sur le coupon de proposition d'APC qui sera transmis aux parents d'élèves dont l'enseignant souhaite qu'ils en bénéficient, selon un planning établi à chaque période par le conseil des maîtres, dans la limite d'une heure par semaine.

Vote :

A l'unanimité, le conseil d'école vote pour la reconduction du règlement intérieur du regroupement pédagogique.

Signature du règlement.

4. Sécurité

A Franqueville :

Document unique : Celui-ci a été mis à jour le 7 octobre en présence de Mme Quod et Mr Laveille (représentants des parents d'élèves) ainsi que Mr Maillard (adjoint au maire de Franqueville).

Les principaux points à améliorer sont les suivants :

- _ Les poignées des vélos qui sont dangereuses car très abimées.
 - _ 2 vis qui dépassent sur les structures de jeux : elles seront coupées très vite.
 - _ un coude plastique doit être installé sur un fil électrique dans la cour
 - _ un grillage (à côté du portillon) qui se relève peut griffer les enfants. Ce dernier doit être enlevé dans des travaux prévus prochainement.
 - _ Une tringle à rideaux est prête à tomber dans la classe des PS/MS. Elle doit être fixée de nouveau.
- La question du préau et des souillures des oiseaux reste en suspens.

Exercice Incendie : Le premier exercice a eu lieu le 26 septembre. Tous les élèves sont prévenus pour le premier exercice de l'année. 2 incidents légers : une porte restée ouverte et Mme Warin (enseignante qui remplace Mme Willot) n'avait pas la clé du portail de la mairie alors que son point de rassemblement est situé à l'arrêt de car. Il faudrait qu'une clé soit accrochée dans la classe ou mener une réflexion sur ce point.

PPMS : Il s'agissait d'un exercice de confinement : un camion déverse de la matière dangereuse près de l'école. Ce dernier s'est déroulé dans de bonnes conditions et dans le calme. Nous avons fait le point concernant la malle PPMS. Les dates de péremption de la trousse à pharmacie sont arrivées à terme et il manque un rouleau de scotch.

Mise en évidence que la porte du hall ferme très mal et n'est absolument pas hermétique, problème d'ouverture, elle croche souvent.

La liste du matériel à acheter est transmise à la mairie.

A Berthouville :

Document unique :

Une date pour la mise à jour du document unique va être fixée pour le mois de novembre. Nous donnerons le compte-rendu au prochain conseil d'école.

Exercice d'évacuation incendie :

Le premier exercice incendie a été réalisé le vendredi 30 septembre, il s'est fait rapidement et dans le calme.

2 élèves de la classe de Mme Morière ne se sont pas dirigés vers la bonne porte. De plus, les élèves ne sont pas allés jusqu'au point de ralliement par eux-mêmes, ils attendaient sur la rampe.

Il faut prévoir le jour de la rentrée scolaire d'indiquer aux élèves les portes de secours ainsi que le point de ralliement.

L'alarme est très compliquée à remettre en service correctement. Elle se met en « signal rouge ».

PPMS :

PPMS le jeudi 13 octobre : Il s'agissait d'un exercice de mise à l'abri pour tempête. Il s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les piles des talkies-walkies ne fonctionnent plus, il faut remettre des piles dans la malle, nous y avons déposé les talkies-walkies. Pour information, la radio incluse dans la malle est très difficile d'utilisation.

Il faudrait une boîte de jeux dans la cantine pour occuper les élèves pendant un confinement. Les trousse de secours sont à renouveler : sérum physiologique, désinfectant, poche de froid.

Question de Mr Laveille : pourquoi l'éducation nationale ne fournit pas un téléphone aux enseignants pour ne pas dépendre d'une radio pour ces plans ?

5. Evaluation d'école

Nos deux écoles se sont portées volontaires pour cette année scolaire dans le cadre du protocole national des évaluations des établissements du premier degré. (Toutes les écoles le seront sur les 5 années à venir).

Finalité :

« La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. »

« Il s'agit donc de : - mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l'école,
- proposer collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école. »

Cadre :

1. **L'autoévaluation :** « l'évaluation est d'abord l'affaire de l'école elle-même. Dans le cadre d'une auto-évaluation mobilisant l'ensemble des acteurs (directeur, personnels de l'Éducation nationale et de la collectivité, élèves, parents, partenaires), l'école s'approprie la démarche, interroge son fonctionnement général, son organisation et ses actions pédagogiques et éducatives, leur impact sur les acquis des élèves, le suivi des élèves, leur bien-être, la vie qu'elle propose en son sein aux élèves et aux personnels, la place dévolue aux parents, son ouverture et les liens tissés avec son environnement. L'auto-évaluation identifie des axes de développement, un plan d'actions et des besoins de formation. Tous ces éléments figurent dans la formalisation d'une préfiguration du projet d'école. »

Des questionnaires pourront être remis à tous les acteurs : mairies, parents, enseignants,....

« L'Auto-évaluation comporte 4 grands domaines :

- les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ;
- le bien-être de l'élève et le climat scolaire ;
- les acteurs et le fonctionnement de l'école ;
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial. »

Un rapport d'auto-évaluation devra être rédigé :

« Il est le fruit d'un travail collectif partagé dans l'école qui est présenté pour information au conseil d'école avec la préfiguration du projet d'école qui en découle. Il est destiné aux évaluateurs externes, fait partie du dossier de l'évaluation et sera donc communiqué aux autorités académiques (recteur, DASEN, IEN de circonscription) et à la commune. »

Il sera présenté lors d'un conseil d'école extraordinaire.

Les Evalueurs extérieurs :

Il s'agit de 3 ou 4 personnes dont 1 Inspecteur de l'Éducation Nationale et 1 directeur, et de deux autres personnes qui peuvent être des conseillers pédagogiques, du personnel administratif, des enseignants du second degré...

« L'évaluation externe comporte quatre étapes pour l'équipe d'évaluateurs, depuis la première prise de contact avec le directeur d'école jusqu'à la rédaction et la diffusion du rapport définitif :

- la préparation de la mission,
- la visite dans l'école,
- la restitution des premières conclusions aux parties prenantes de l'école et l'échange consécutif ;
- la rédaction du rapport définitif. »

Les évaluateurs pourront demander à rencontrer les représentants des parents d'élèves, des communes,...

« L'évaluation externe peut ainsi être résumée en trois actions : échanger, expertiser, recommander.[...]

L'équipe d'évaluateurs externes, commune aux écoles du regroupement, analyse l'ensemble des dossiers d'évaluation et arrête les modalités les plus adaptées à l'évaluation du regroupement :

réunion commune des directeurs d'écoles, de représentants des parties prenantes, visite d'une partie ou de la totalité des écoles, sur une durée adaptée. »

« L'école a la possibilité, si elle le souhaite, de produire une réponse écrite qui sera jointe au rapport définitif. [...]

Le rapport définitif est communiqué d'une part au directeur d'école, qui le restitue au conseil d'école, d'autre part aux autorités de rattachement : autorité académique (recteur, DASEN, IEN de circonscription) et commune.

6. PHARE

Phare est le programme global de prévention et d'intervention contre le harcèlement scolaire. Il est généralisé à l'ensemble des écoles élémentaires et collèges à partir de la rentrée 2022.

Un plan de prévention du harcèlement fondé autour de 8 piliers :

- Mesurer le climat scolaire
- Eduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels pour les élèves
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- Suivre l'impact de ces actions
- Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

1^{ère} action : le jeudi 10 novembre : journée autour du harcèlement : des activités seront menées dans les écoles sur une partie de la journée.

10 heures doivent être allouées sur ce sujet dans l'année.

Un protocole d'intervention nous sera présenté dans l'année par la circonscription. Le conseil d'école sera informé sur les modalités de ce protocole, les actions menées...

Mr le Maire de St Cyr de Salerne insiste sur la nécessité de faire attention avec ce sujet, car un élève peut être brisé.

Réponse de l'équipe éducative : Une grille d'observation pour identifier ces situations et un protocole à suivre seront établis. Nous sommes en formation actuellement.

7. Bilan de la coopérative

Berthouville :

Bilan pour l'année 2021-2022, au 31 août 2022 :

Actif : à la BRED : 3249,68€

En caisse : 68€55

Total actif : 3318,23€

Passif : report au 01/09/2021 : 3665,89

Résultat de l'année 2021-2022 : -347,66€

Total passif : 3318,23

Subventions enregistrées : Au total : 400€ utilisés pour les sorties scolaires.

Principales dépenses :

OCCE et assurance 93€50

USEP : 384€79

Jeux de récréations : 113,75€

Matériel pour activités pédagogiques : 98,85€

Car pour sorties : (3 sorties au piaf + château de Beaumesnil) : 711,35€

Spectacle au Piaf : 635€

Château de Beaumesnil : 366,05€

Livres : 44 €

Principales recettes :

Dons parents début d'année : 690€50

Dons tables : 80 €

Dons parents Noël : 200 €

Vente de porte clefs solidaires : 134€50

Photographies : 525€

Kemesse : 463€86

Subvention mairies : 400€

Compte de fonctionnement général du 1.09.2021 au 31.08.2022					
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achat d'objets à revendre	911,00	7070 0008	Vente d'objets	1 570,50
6168 1008	Assurances	13,50	7080 0008	Activités éducatives	463,86
6181 0008	Activités éducatives	2 457,19	7410 0008	Subventions des collectiv.locales (3)	400,00
6270 0008	Frais bancaires	34,25	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 27	80,00	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	88,23	7562 0008	Participation des familles	890,50
6800 0008	Biens durables	168,35	7700 0008	Recettes exceptionnelles	80,00
Total des charges (A) :		3 752,52	Total des produits (B) :		3 404,86
Résultat de l'année 2021-2022 (B-A) (+/-) : -347,66					
Bilan simplifié au 31 Août 2022					
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2022</small>					
512	BRED (1)	3 249,68	110	Report à nouveau au 1.09.2021 (**)	3 665,89
514	Autre banque (1)	0,00	<small>Egal à l'actif - passif au 31.08.2021</small>		
530	Caisse en espèces (2)	68,55	Résultat de l'année 2021-2022 : -347,66		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :		3 318,23	Total du passif : 3 318,23		
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00					
Le bilan simplifié est équilibré.					

(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :

Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2022
MAIRIE BERTHOUVILLE	110,00	21/10/2021	SORTIE SCOLAIRE	0,00
MAIRIE SAINT CYR DE SALERNE	40,00	20/05/2022	SORTIE SCOLAIRE	0,00
MAIRIE ACLOU	150,00	01/07/2022	SORTIE SCOLAIRE	0,00
MAIRIE BERTHOUVILLE	100,00	18/08/2022	SORTIE SCOLAIRE	0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	400,00			0,00

Le total des montants correspond au compte 7410.

Question : La subvention pour les sorties scolaires de 10€ par élève sera-t-elle reconduite ?

Projet danse : Nos deux écoles ont été retenues, elles bénéficieront de l'intervention d'une danseuse professionnelle. Elle fera découvrir la danse aux élèves durant 3 sessions d'une semaine. Ces 3 semaines seront des temps forts de l'année durant lesquelles nos élèves participeront à divers projets culturels, littéraires... autour de la danse.

Il avait été convenu que les mairies offrent le repas cantine à la danseuse. Nous vous informerons concernant les dates de sa venue (elles ne sont pas encore fixées avec précision). Le repas sera offert par les mairies.

Ce projet a un coût de 6100€ avec 1000€ de prise en charge par l'Education Nationale, et la plus grande partie par la DRAC.

Berthouville :

Nous travaillons sur le thème des paysages.

En lien avec ces thèmes nous bénéficions de plusieurs interventions dans l'école :

- Mme Caroline Caboret : sur les outils numériques, elle apprend notamment aux élèves à utiliser l'ENT de l'école et ces applications : les 2 dernières semaines avant les vacances de la Toussaint + en période 5
- Mr Romain Duquesnoy, en musique sur 3 périodes
- Mme Anita Charnu : intervenante lecture, 1 fois par mois
- Mme Marion Hardy: médiatrice de la bibliothèque de Neuville sur Authou 3 séances sur la recherche documentaire.
- L'association les lézarts et les mots sont intervenus pour parler des réseaux sociaux + une journée sur la cohésion de classe.

Vendredi 09 septembre : journée de cohésion de classe à Aclou, sous un chapiteau, organisé par les Lézarts et les mots : jeux pour connaître ses camarades, atelier théâtre, atelier estime de soi, atelier cirque. Très belle journée hormis le temps, qui a donné plein d'idée pour la classe.

Mardi 29 novembre : randonnée pour le Téléthon.

Projet classe au conservatoire pour la classe de Mme Legrix, 1 après-midi par semaine du 12/12/22 au 03/02/23.

EPS :

USEP : réinscription à l'USEP. Il est prévu que nous participions à plusieurs rencontres :

- **l'athlé ça se vit !** le mardi 04 avril 2023
- **Rencontre Hand** le vendredi 02 juin 2023 à Brionne
- **Rencontre autour du ballon ovale** : le jeudi 29 juin.

Piscine : période du 01 décembre au 02 mars 2023, le jeudi matin.

Franqueville :

Nous travaillerons cette année sur le thème de la nature/recyclage/développement durable.

Les sorties :

- _ 14 novembre : la classe de CP/CE1 se rend à l'école de Fontaine L'Abbé dans le cadre d'un échange avec cette école.
- _ 9 décembre : cinéma du Neubourg. La programmation ne nous a pas encore été communiquée.
- _ 7 avril : Moulin Amour à St Ouen de Poncheuil pour les classes de GS/CP et PS/MS.
- _ 12 mai : Musée Monet à Giverny pour les classes de GS/CP et CP/CE1.
- _ 16 mai : Ferme de Poly à Caorches St Nicolas pour la classe de PS/MS.

Le projet collecte de papiers et cartonnettes a été reconduit. La collecte se fera entre le 23 et le 26 janvier 2023.

L'école collecte aussi les cartouches d'encre (jet d'encre uniquement). Ces deux collectes rapportent de l'argent à l'école. 75€ la tonne de papiers et quelques centimes par cartouches selon les marques. Cela permet de financer une partie des projets ou sorties.

Les élèves de Mme Willot bénéficient de l'intervention de Mme Caboret en informatique pour travailler la programmation.

Et les élèves des classes de PS/MS et GS/CP auront des interventions de Mr Duquesnoy en musique tous les vendredis durant les périodes 3, 4 et 5 (à partir de janvier).

Les trois classes sont inscrites au rallye Eure en maths ainsi que Mme Legrix à Berthouville.

Des décroisements auront lieu toute l'année entre les classes de GS/CP et CP/CE1 pour le calcul mental, la production d'écrits, le langage etc...

Piscine : le lundi après-midi de mars à juin pour les classes GS/CP et CP/CE1.

9. Equipement et mobilier

A Franqueville :

Les points évoqués plus haut avec le document unique donneront lieu à quelques travaux. La clôture avec les voisins a été équipée d'un brise-vue. Les enfants ne peuvent plus se blesser et ne peuvent plus toucher les chiens.

Une étagère a été installée dans la classe de Mme Cloet. Une nouvelle cuisine a été achetée pour les maternelles. Elle est en cours d'installation.

Les portes du hall se ferment mal. Elles ont besoin d'être réparées. Les enfants ne peuvent pas l'ouvrir, elles se bloquent.

La barre de seuil de la classe de Mme Cloet est mal fixée. Un néon ne fonctionne plus dans cette classe.

Des trottinettes pour les plus grands ont été achetées.

L'équipe enseignante demande s'il est possible d'envisager d'équiper l'école d'une photocopieuse couleur.

A Berthouville :

Nous tenons à remercier la mairie pour les nouvelles fenêtres et la porte de la classe de Mme Legrix. Un petit marche pied est demandé afin de pouvoir ouvrir ces fenêtres.

Mobilier : nous avons eu un tabouret « culbuto ». Il permet une assise dynamique et permet un mouvement perpétuel pour l'élève assis. Nous aurions besoin de plusieurs de ces tabourets en classe, surtout qu'ils sont silencieux. : 55 € l'unité. (prix à vérifier) 2 par classe idéalement.

2 Chauffeuses : 320€62 . Elles sont commandées.

Comme demandé à des précédents conseils d'école, renouvellement de matériel dégradé + demande pour nouvelle activité : Matériel EPS : 789,47€ (Devis apporté et donné à Mr LEGRIX.)

Séchoir à dessins : 216 € (Devis apporté et donné à Mr LEGRIX.)

Filtre anti UV

Bancs autour des arbres : 918€ un banc (Devis apporté et donné à Mr LEGRIX.)

Tapis : 2 878 € (Devis apporté et donné à Mr LEGRIX.)

Pack Office pour tablette + ordinateurs

Nous avons un problème avec le scanner du photocopieur. Il faudrait que la mairie contacte DESK.

Une pendule pour la classe de Mme Legrix.

Un double des clés de la classe de Mme LEGRIX pour Madame Morière.

10. Questions diverses

Pas de questions

Prochain conseil d'école : le 06 février 2023 à 18 h

Séance levée à 19h16

Mme Legrix Cécile

Mme Danard Nathalie

